

Dictature covidienne : RMC rappelé à l'ordre par le CSA... ils ont osé donner la parole à Perronne !

écrit par Christine Tasin | 11 janvier 2021



Plus que jamais, le décret ratifié le 22 décembre dernier prend tout son sens. Il interdit explicitement toute prise de parole et de position des médecins défendant une analyse, une position qui ne serait pas validée par le politique ! Dans l'oeil de Moscou, Raoult, Perronne, Delépine...

Quant au CSA, rien ne nous étonne plus puisque l'on sait qu'ils tapent dru sur tout mot de patriote qui serait prononcé sur les ondes... les caniches de Macron sont partout. Et sur la dictature covidienne ils font une chasse absolue à la vérité sur les traitements et les impostures du remdesivir, du vaccin, le soutien éhonté à Big Pharma... On rit jaune quand on lit que RMC est accusé d'avoir manqué "de rigueur et d'équilibre"... quand on n'entend sur toutes les antennes que des Lacombe et des Blachier ! Mais Perronne aurait nié la reprise de l'épidémie, aurait parlé de l'hydroxychloroquine et des tisanes d'artémisia, et aurait même affirmé que la maladie de Lyme aurait été inventée par un nazi, sans contradicteur ! Quel crime épouvantable au

milieu du décervellement permanent des medias à la botte du pouvoir !

Carton jaune du CSA à RMC pour une émission avec le Pr Perronne

RMC a été épinglé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour avoir manqué de «rigueur», «d'équilibre» et de «*maitrise de son antenne*» lors d'une émission fin août avec le professeur Christian Perronne, selon une décision publiée mercredi au Journal officiel.

L'autorité de contrôle des médias a mis en demeure le groupe RMC de respecter ses obligations en matière de traitement de l'information.

En cause, les propos controversés qu'a tenus l'infectiologue sur la pandémie de Covid-19, mais aussi sur la maladie de Lyme et le paludisme, durant le «*Grand oral*» de l'émission «*Les grandes gueules*» du 31 août.

À LIRE AUSSI : [Christian Perronne, l'infectiologue dans le viseur des autorités sanitaires](#)

Le professeur Perronne, démis en décembre de ses fonctions de chef de service par l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP) et visé par une plainte de l'Ordre des médecins, **avait notamment nié la reprise de l'épidémie.**

Or les données publiées quatre jours auparavant par Santé publique France attestaient sa reprise avec une hausse des nouvelles hospitalisations et admissions en réanimation, explique le CSA.

«*Cet invité était le seul membre du corps médical présent en plateau*» et «*ces déclarations n'ont pas fait l'objet d'une contradiction suffisante*», relève le CSA.

«*Dès lors, l'éditeur ne peut être regardé comme ayant fait preuve d'honnêteté et de rigueur dans la présentation et le*

traitement de l'information sur la pandémie», estime le gendarme des médias.

Le CSA répertorie d'autres propos contestables sur l'utilisation de l'hydroxychloroquine comme traitement contre le Covid-19 et sur la supposée efficacité d'un traitement antipaludéen à base de tisanes d'artémisia.

Théorie sur la maladie de Lyme

Christian Perronne a également apporté son soutien à une théorie sur la maladie de Lyme, avançant qu'elle a été **«créé[e] en laboratoire [par l'armée américaine] par un ancien nazi».**

Le Pr Perronne *«s'est exprimé de façon extrêmement péremptoire sur l'ensemble de ces questions, sans que les thèses qu'il avance (...) n'aient été véritablement discutées»*, affirme le CSA. *«Seules ses opinions ont été présentées, aboutissant à un déséquilibre marqué dans le traitement de ces sujets».*

Ces propos *«n'ont suscité aucune réaction suffisamment marquée de la part des personnes présentes en plateau durant la séquence, ce qui caractérise un défaut de maîtrise de l'antenne»*, conclut le CSA.

Ancien chef de service des maladies infectieuses et tropicales à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches (Hauts-de-Seine), Christian Perronne a perdu son poste après d'autres propos polémiques sur l'hydroxychloroquine et pour avoir affirmé que les malades du Covid représentaient une aubaine financière pour les médecins.

<https://www.lefigaro.fr/medias/carton-jaune-du-csa-a-rmc-pour-une-emission-avec-le-pr-perronne-20210106>